

## Les entreprises européennes dans la crise

Vendredi 20 novembre 2015

Le présent flash expose les résultats d'une enquête menée simultanément dans 25 pays européens sur le comportement des entreprises au cours de la crise économique récente.

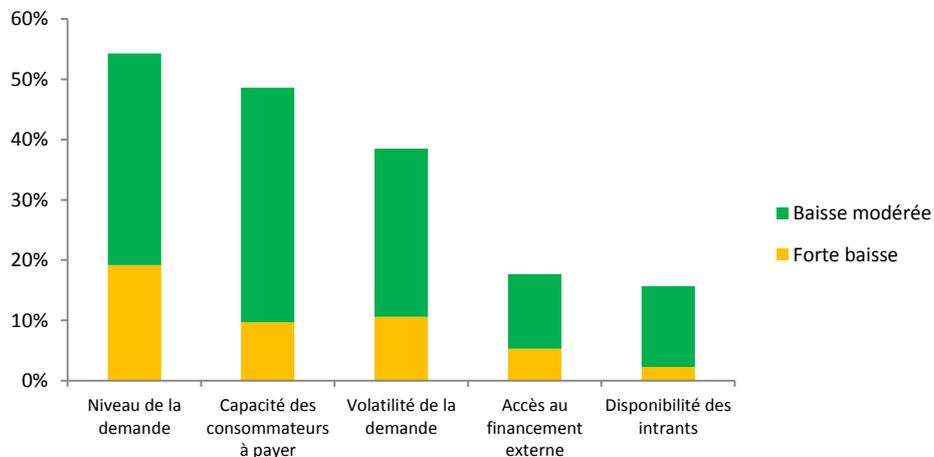
### 1. « Wage dynamics network » : les caractéristiques de l'enquête

La Banque centrale européenne (BCE) et 25 banques centrales nationales de l'Union européenne (UE) ont mené l'an dernier la troisième vague des enquêtes du réseau « Wage dynamics network ». L'objectif était cette fois d'étudier le comportement des entreprises au cours de la **période 2010-2013** autour de **trois interrogations** principales : quelle a été la **nature** du choc subi ? Quels **ajustements** en matière de prix, d'emploi et de salaires ? Quels sont les **freins** à l'embauche ? En France, l'enquête a collecté 1 156 réponses fournies majoritairement par les directions des ressources humaines et les services financiers (taux de réponse : 58 % à 100 % selon les questions, et excédant 90 % pour plus de 80 % des questions). Les données sont représentatives de 365 000 entreprises de plus de 5 employés dans différents secteurs d'activité (industrie manufacturière, services...). Les questions sont regroupées dans **5 catégories** : 1) informations générales sur l'entreprise, 2) changements dans l'environnement économique durant la période 2010-2013 (par exemple : quelle a été l'évolution du niveau de la demande et des coûts totaux ? De l'accès au financement ?), 3) adaptation de la main d'œuvre (l'entreprise a-t-elle eu besoin de réduire l'effectif ou d'en modifier la composition ?), 4) ajustement des salaires (y-a-t-il eu baisse ou gel des salaires de base ?), 5) fixation et changement de prix (par rapport à la période d'avant 2008, la fréquence des changements de prix a-t-elle augmenté ou diminué ?).

### 2. Les résultats en France : « flexibilité externe » contre hausse des salaires...

Dans une étude récente<sup>1</sup>, quatre économistes de la Banque de France ont analysé les résultats pour l'Hexagone. Il en ressort plusieurs faits saillants : tout d'abord, les entreprises répondantes ont été largement touchées par un « **choc de demande** » dans la mesure où **54 %** lui attribuent la cause de la moindre activité<sup>2</sup>. Ce choc aurait été particulièrement important dans le secteur de la construction. Confortant cette explication, la « **capacité des consommateurs à payer** » figure également parmi les réponses les plus citées. En revanche, peu d'entreprises déploraient une dégradation dans l'accès au financement externe, ce qui confirme **l'absence de rationnement du crédit en France**.

**Comment les facteurs suivants ont-ils affecté l'activité de votre entreprise entre 2010 et 2013 ?**

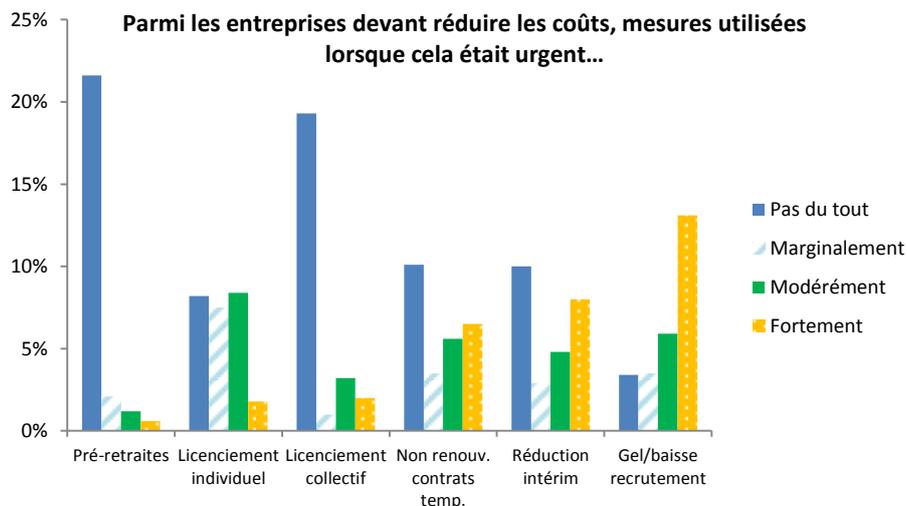


Source : Afep à partir de WDN Survey.

<sup>1</sup> « The behaviour of French firms during the crisis: evidence from the wage dynamics network survey », C. Jadeau, E. Jousselin, S. Roux et G. Verdugo, document de travail n° 574, octobre 2015, Banque de France.

<sup>2</sup> Part pondérée par l'emploi : les entreprises dont l'activité a été affectée au premier chef par un repli de la demande comptent 54 % des salariés. Les autres ratios présentés dans ce flash sont à lire de la même manière.

Ensuite, les **coûts de production** auraient progressé dans plus de 7 entreprises sur 10 : de façon plus détaillée, les coûts liés au travail auraient augmenté dans 81 % des entreprises tandis que les coûts de financement croissaient chez seulement moins d'un quart des répondants. Comment expliquer cette hausse du coût du travail en période de hausse du chômage et de mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en 2013 ? Pour 80 % des entreprises, elle serait liée à la **hausse des salaires de base** ; par ailleurs, 45 % des entreprises auraient procédé à des hausses sur la part variable de la rémunération (cela aurait également été le cas dans 35 % des entreprises en difficulté). Si les auteurs ne trouvent pas de lien statistique significatif entre l'existence d'accords collectifs extérieurs à l'entreprise et l'évolution salariale constatée, ils en décèlent un concernant la **fréquence de renouvellement** (i.e. moins de hausses des parts fixes et variables lorsque les accords sont revus moins d'une fois par an). Par ailleurs, bien que restant minoritaire, la pratique des **gels de salaires** aurait doublé au cours de la période (de 8 % à 17 % des entreprises). Enfin, les mesures décidées pour, lorsque cela était nécessaire, réduire les coûts, ont surtout obéi à une logique de « **flexibilité externe** » : gel ou baisse des recrutements, réduction des effectifs intérimaires, non-renouvellement des contrats arrivant à terme. A l'inverse, les pré-retraites et les licenciements collectifs ont été très peu utilisés.



Source : Afep à partir de WDN Survey.

### 3. ... et une certaine hétérogénéité en Europe

Dans les trois autres économies principales de la zone euro (Allemagne, Italie, Espagne), le « choc de demande » cité plus haut a eu lieu dans des proportions variables : **très net en Espagne et en Italie**, il a en revanche été moins important en Allemagne. En matière de **financement**, les deux pays du Sud ont subi des **difficultés importantes**, à la fois pour les nouveaux investissements et le fonds de roulement (ce dernier point étant particulièrement sensible en Italie). S'agissant des **coûts**, alors que les entreprises espagnoles auraient bénéficié d'une plus grande flexibilité salariale suite à la réforme du marché du travail de 2012, leurs concurrentes allemandes auraient procédé à des hausses du salaire de base dans les mêmes proportions qu'en France. Toutefois, ceci a eu lieu dans un contexte de baisse du chômage et de pénurie de la main d'œuvre. D'une façon générale, les entreprises signalent des **difficultés de recrutement** en raison d'un manque de main d'œuvre compétente : en France, une hausse simultanée des vacances d'emploi et du chômage suggère une hausse du chômage dit « **structurel** ». Il s'ensuit qu'une reprise conjoncturelle ne permettrait de répondre que très partiellement à cette difficulté

\*\*\*

*S'ils ne révèlent pas de nouveauté majeure, les résultats de l'enquête confirment les tendances des années récentes : un choc conjoint massif de demande et d'accès au financement en Espagne et en Italie qui a donné lieu à des ajustements internes et externes ; dans un contexte conjoncturel nettement plus favorable, des entreprises allemandes surtout à la recherche de main d'œuvre compétente. En France, la flexibilité « externe » aurait été employée afin de faire face à un choc de demande, les rémunérations des salariés en place poursuivant leur hausse (avec quelques signes de modération) malgré la progression du chômage. Au-delà des facteurs traditionnels (coût du travail...), l'enquête rappelle que l'incertitude sur la situation économique est parmi les premiers freins à l'embauche en France, en Italie et en Espagne.*